

**RECUEIL**

**DES**

**ACTES ADMINISTRATIFS**

**EHPAD - LASSERRE**

**N° Spécial**

**02 Janvier 2020**

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**N° Spécial EHPAD - LASSERRE**

**du 02 Janvier 2020**

**SOMMAIRE**

<b>Décision</b>	<b>EHPAD - LASSERRE</b>	<b>Page</b>
	Concours sur titres pour le recrutement de trois infirmiers en soins généraux et spécialisés.	3

**CONCOURS SUR TITRES POUR LE RECRUTEMENT  
DE TROIS INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX ET SPECIALISES**

La Directrice de l'EHPAD Lasserre, Issy-les-Moulineaux,

Vu la loi n° 86-33 du 9 Janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret n° 2010-1139 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière,

Vu la vacance de trois postes d'infirmiers en soins généraux et spécialisés,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : Un concours sur titres aura lieu à l'EHPAD Lasserre, 4 rue Séverine à Issy-les-Moulineaux, le 11 février 2020 en vue du recrutement de trois infirmiers en soins généraux et spécialisés.

**ARTICLE 2** : Le jury du concours sur titres est composé par :

- Monsieur Kévin Le Rolland, Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social
- Madame Patricia Beaujon, Idec
- Madame Régine Maquin, Médecin coordonnateur

Le président est Monsieur Kévin Le Rolland, Directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social.

**ARTICLE 3** : Le concours est ouvert aux candidats titulaires soit d'un titre de formation mentionné aux articles L.4311-3 et L.4311-5 du code de la santé publique (diplôme français d'Etat d'infirmier ou titre de formation listé dans l'article L.4311-3 en ce qui concerne les ressortissants européens, diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique), soit d'une autorisation d'exercer la profession d'infirmier délivrée en application de l'article L.4311-4.

**ARTICLE 4** : Les dossiers de candidature doivent comprendre :

- Une lettre de motivation de deux pages maximum ;
- Un curriculum vitae détaillé mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi, de titres de formation, de certifications et d'équivalences ou d'une copie conforme à ces documents.

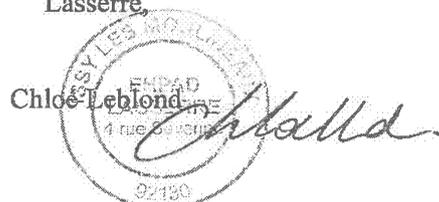
Ils devront être adressés au plus tard le 31 janvier 2020 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

EHPAD Lasserre  
Services des ressources humaines  
4, rue Séverine  
92130 Issy-les-Moulineaux

**ARTICLE 5** : La présente décision portant ouverture d'un concours sur titres sera affichée dans les locaux de l'EHPAD Lasserre, à l'ARS ainsi qu'à la préfecture des Hauts de Seine.

La Directrice de l'EHPAD  
Lasserre,

Chloé Leblond



# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques  
et de l'Appui Territorial  
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie  
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture  
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

**Directeur de la publication :**

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

**PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE**

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>